HG "ceruse liquide blanche"

ELLE CONFÈRE UNE JOLIE TEINTE BLANCHE AUX NERVURES ET NŒUDS DU BOIS (EFFET CÉRUSE BLANC) ET PROTÈGE LE BOIS CONTRE LE DESSÈCHEMENT, LA SALETÉ ET LES TACHES.

- APPLICATION
  Les meubles du bois.

- MODE D'EMPLOI
  Commencer par éliminer les anciennes couches de cire en utilisant HG "décapant de cire pour meubles" puis bien laisser sécher la surface à traiter. (Les meubles vernis ou peints doivent d'abord être débarrassés de leurs couches de vernis/peinture à l'aide, p. ex. de HG "super décapant peintures" et/ou par ponçage.) Bien dépoussiérer le meuble. Bien agiter HG "céruse liquide blanche" avant emploi puis appliquer une fine couche en étalant régulièrement. Astiquer au bout d'environ 15 minutes. Pour un effet blanc plus prononcé, appliquer plusieurs couches. Dans ce cas il est conseillé de laisser sécher chaque couche pendant une nuit. Si le meuble est difficile à astiquer ou si des traces ou des taches restent visibles (dues par exemple à une application trop généreuse ou à un temps de séchage trop long), il conviendra, pour les faire disparaître, d'appliquer une nouvelle couche fine de HG "céruse liquide blanche" et d'astiquer la surface au bout de 15 minutes de séchage.

- ATTENTION
  Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres cires. Si la cire n'accroche pas, cela signifie que les anciennes couches de cire ou de vernis n'ont pas été entièrement éliminées. Pour résoudre ce problème, il conviendra d'utiliser HG décapant de cire pour meubles", et de poncer la surface à traiter. Appliquer ensuite la céruse en suivant le mode d'emploi.

- RENSEIGNEMENTS DU PRODUIT

Caractéristiques	: terreux liquide
Poids spécifique	: environ 0.83 g/ml
Point éclair	: environ 35°C
Proportion de matière active	: 15%
Eléments constitutifs	: hydrocarbures aliphatiques, hydrocarbures aromatiques, des cires naturelles et minérales, pâte blanche ou parfum

- EMBALLAGE : 6 x 0.3 litre

- VOORZORGSMAATREGELEN
  R10- Inflammable. **R51/53**- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. **R66**- L'exposition

répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. **R67**- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. **S2**- Conserver hors de la portée des enfants. **S29**- Ne pas jeter les résidus à l'égout. **S43**- En cas d'incendie, utiliser poudre, sable et CO_2. **S46**- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
DES QUESTIONS AU SUJET DU NETTOYAGE OU DE L'ENTRETIEN?
www.HGinternational.com.